La Cimade
Centre-Ouest
L'humanité passe par l'autre

La Cimade, Délégation Régionale Centre-Ouest
6, Place Prosper Mérimée – 86000 POITIERS
Délégué régional : Guillaume MARSALLON
Guillaume.marsallon@lacimade.org

DROIT DE SÉJOUR DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Descriptif de formation

Public ciblé : Intervenants bénévoles accompagnant les personnes étrangères.

Formateur : Association La Cimade
Guillaume Marsallon, délégué national Cimade en région Centre-Ouest

Durée : 2 journées (12h)

Déroulé de la formation

Le droit de séjour : principes généraux des droits au séjour

Introduction (1h)

- Vocabulaire lié au personnes étrangères et à leurs statuts
- Personnes concernées par le droit de séjour

Cadre légal et principales caractéristiques du droit au séjour (2h)

- Articulation « Asile » et « séjour »
- Relations entre droit d'entrée et droit au séjour
- Textes légaux entourant le droit au séjour
- Nature des titres de séjours possibles

Les motifs de droit au séjour (3h)

- Identifier des motifs de droit au séjour chez une personne
- *Exercice : identifier et organiser les grands types de motifs de droit au séjour*
- *Exercice : étude collective d'une situation, échanges sur les difficultés rencontrées*

Droit de séjour suite : la régularisation par les bases d'admissions exceptionnelles

L'admission exceptionnelle (1h30)

- Cadre général : « plein droit » et « discrétionnaire »
- Les différentes bases légales de l'admission exceptionnelle
- Les mentions de titre de séjour permises par le biais de l'admission exceptionnelle

L'admission exceptionnelle « travailleurs dans une OACAS » (1h30)

- Conditions d'accès
- Titres de séjour accessibles

Résultat de la demande de titre de séjour : la décision négative, l'OQTF (notions) (1h30)

- Nature de l'OQTF
- Délais de recours
- Risques et impacts

Echanges autours de la régularisation et bilan (1h30)